

Ministère
de
l'Intérieur.

6 Division
N^o 2761
7886

18 août 1858
Léopold, Roi des Belges,

A nous présents et à venir, Salut:

Sur l'état analytique des demandes
formées par plusieurs Conseils communaux
de la province de Limbourg, à l'effet
d'être autorisés à apporter certaines modifi-
cations à la voirie vicinale de leurs localités
respectives et à aliéner des parcelles de chemins
devenues sans emploi, lequel état, dressé le
2 juillet 1858, par la Députation permanente
du Conseil provincial de Limbourg, indique
l'avis de ce Collège, au sujet des dites demandes
ainsi que les propositions de Notre Ministre
de l'Intérieur, quant aux décisions à
intervenir.

Sur les délibérations des Conseils
communaux susmentionnés relatives aux
demandes résumées dans le dit état;

Sur les plans des changements et aliénations
proposés dans ces délibérations,

Sur les procès-verbaux des enquêtes de
commodes et incommodes, auxquelles ont
été soumis les projets dont il s'agit;

Sur les articles 28 et 29 de la loi du 10 Avril
1841, ainsi que l'article 76 de la loi communale

Des 30 Mars 1836;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,
Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er} L'état et les plans susmentionnés
sont approuvés, tels qu'ils se trouvent ci-joints.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé
de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Vienne le 31 juillet 1858
(signé) Léopold.

Par le Roi:

Le Ministre de l'Intérieur, (signé) Ch. Rogier

Pour expédition conforme,

Le Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur,
C. Humez



Province de Limbourg.

2^e Trimestre 1858. —

État présentant l'analyse des
propositions formées par les conseils
communaux, en conformité de l'article
28 de la loi du 10 avril 1841, et de l'instruction
donnée à laquelle ces propositions ont
donné lieu.

Limbourg

Noms des Communes	Nature des Demandes.	Date des Demandes	Date du pro- cès-verbal de l'informa- tion de com- mune de com- mune	Analyse des récla- mations et obser- vations mention- nées au procès- verbal de l'enquête.	Analyse des obser- vations du Conseil communal au sujet de ces réclama- tions.	avis.			Décision
						du Commissaire voyer.	du Commissaire d'arrondisse- ment.	de la Députation permanente	
Berbroek	Rétrécissement des che- mins N ^{os} 3, 5, 7 et 8 et ces- sion des exécutants aux riverains au prix d'ex- penses.	3 mars 1858	17 février 1858			favorable à la demande	favorable à la demande.	Qu'il y a lieu d'accueillir la demande	Approuvé
1. Linckhout	if N ^{os} 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13 15, 17, 19, 26, 31, 32 et 34 if.	26 mars 1858	27 août 1857.			if	if	if	if
Niel (St. Cron)	Suppression d'une partie du chemin N ^o 2 et du sentier N ^o 18 et cession des exé- cutants au prix d'expenses. élargissement du sentier N ^o 26 à 5 mètres de largeur.	31 mai 1858	16 mai 1858			if	if	if	if
St. Cron	Suppression d'une partie du chemin N ^o 109 et cession du terrain au prix d'expenses.	14 mai 1858	1 ^{re} mai 1858			if	if	if	if
Nederbeem	Rétrécissement des chemins N ^{os} 1 et 5 et vente des exécutants au prix d'expenses.	16 juin 1858	15 juin 1858			if	if	if	if
6. Overpeper	if N ^o 8 et 14, if.	22 mai 1858	5 mai 1858			if	if	if	if

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 31 juillet 1858
Le Ministre de l'Intérieur.
Signé: M. Rogier
Pour l'avis conforme,
Le Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur.
L. Hume



Massel, le 2 juillet 1858.

par la Députation
Le Préfet provincial,
J. Bon

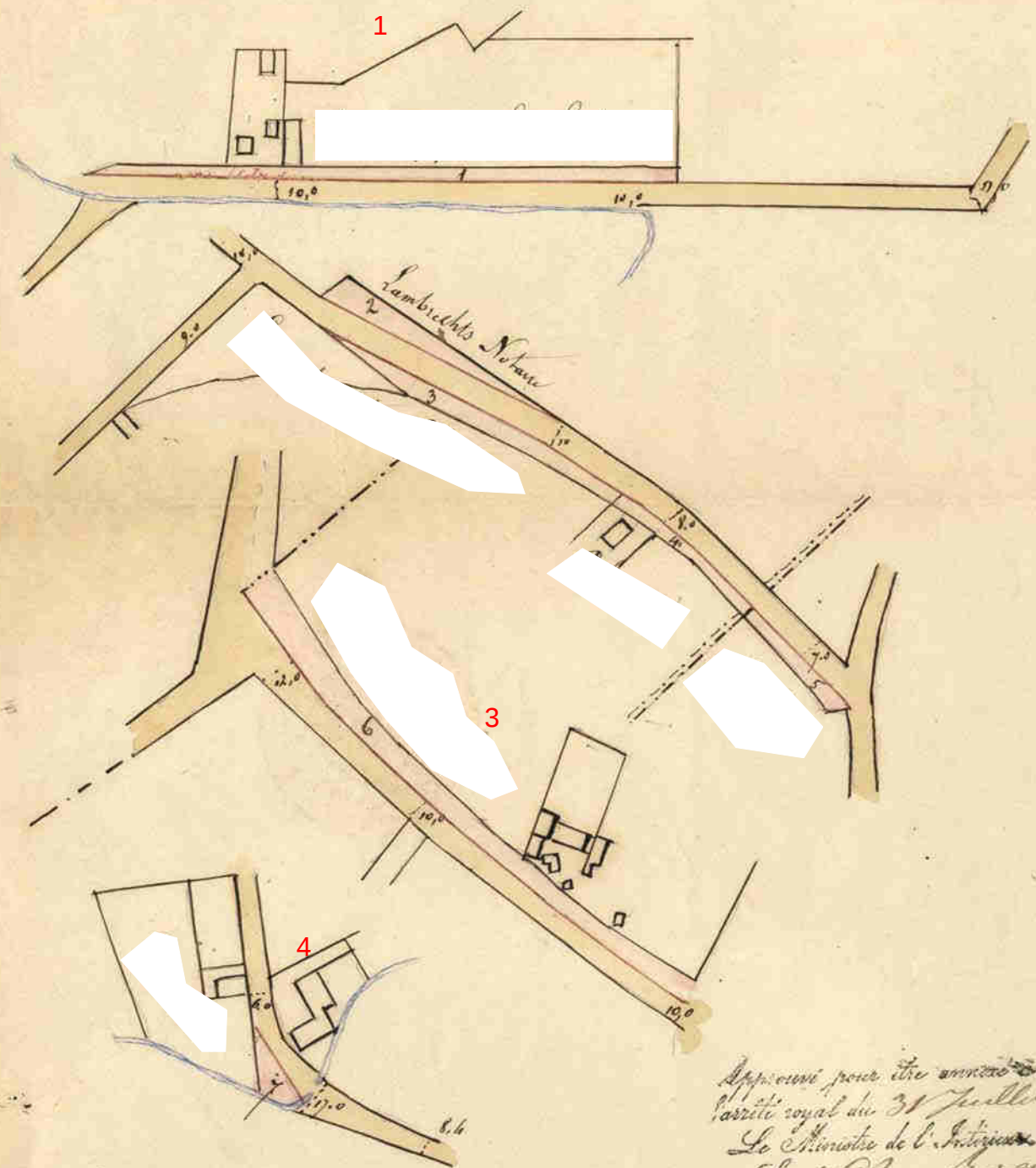
La Députation permanente,
ydelin.

6200 886
1 état, 12 plans

Province de Liembourg

Arrondissement
de
Hasselt

Commune
de
Berbroeck



Approuvé pour être annexé
l'arrêté royal du 31 juillet 1858
Le Ministre de l'Intérieur
Signé: Ch. Rogier
Pour Copie Conforme,
Le Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur
Cossmann



Schaal: 1/2500
0 15 30 60 90 120
Meters

Plan Extrait

de
l'Atlas des Chemins vicinaux de la Commune de
Berbroeck.

dressé par le susigné Commissaire royal du canton
de Herck-la-ville sur les demandes des sieurs
[redacted] tendant
à céder la commune leur cède au profit d'exportation
quelques excédants de Chemin

Schuelen le 20 Septembre 1857
Le Commissaire royal

Batteur

Tableau Indicatif des parcelles ci contre

N ^o d'ordre	Indication du chemin et du plan	Enants et aboutissants	Contenance	Observations
1	Chem. N ^o 5 Plan 5		8,71	
2	N ^o 5 Plan 4		4,70	
3	N ^o 7 24		3,20	
4	" 24		4,72	
5	" 24		3,50	
6	ig. N ^o 8 Plan 3		19,80	
7	ig. N ^o 7 Plan 1		1,50	
Total			9,48 13	

Le Commissaire royal
pour être annexé à notre délibération du
13 Mars 1858.

Par l'Administration
Le Secrétaire,
Alphonse

Le Bourgmestre,
g. Coemont

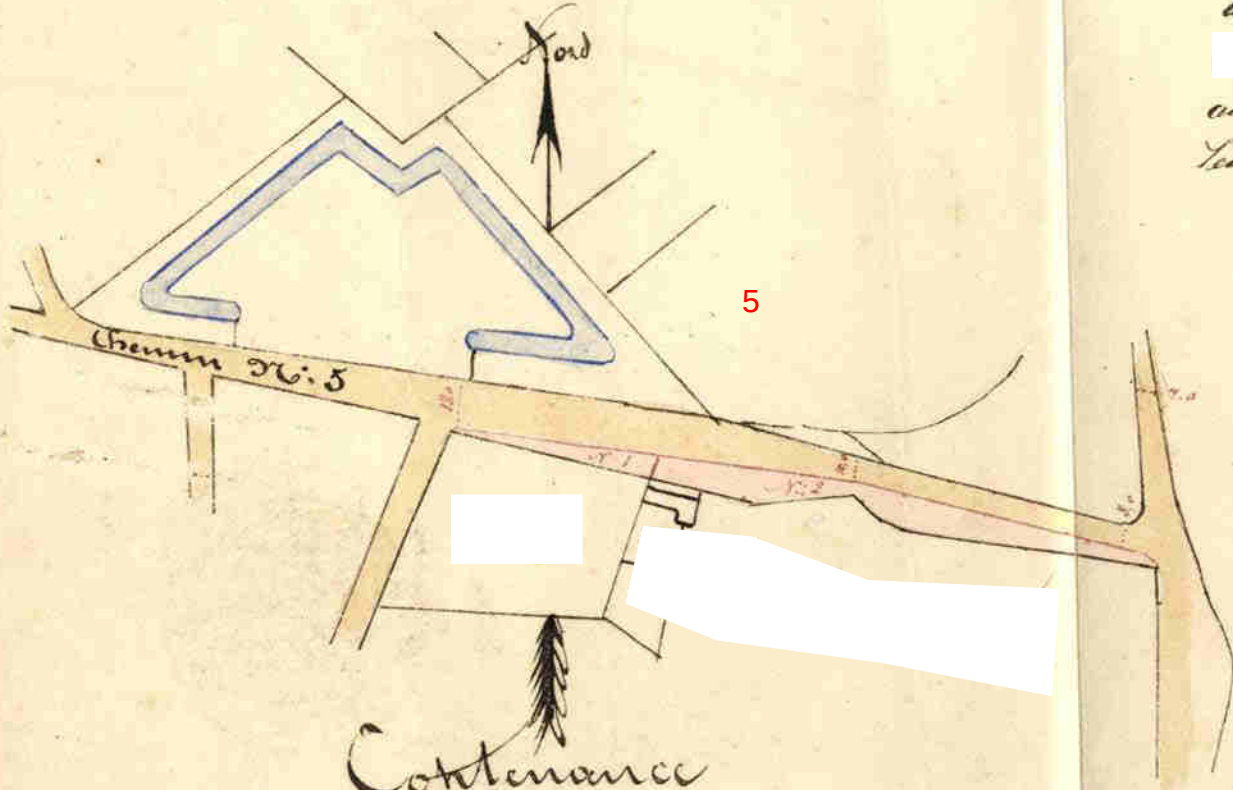


Province de Limbourg

Arrondissement
de Hasselt

Canton de
Aix-la-ville

Commune de Berbroek



Contenance

N° 1 2.45 pour
N° 2 9.45 pour

Plan Extraits

de
L'Atlas des Chemins vicinaux de la Commune
de Berbroek
dressé par le soussigné Commissaire Voyer du Canton
de Aix-la-ville, sur les demandes des
pendant à ce que la commune leur cède
ou prie d'apporter, l'incident du Chemin N° 5 longeant
leur propriété. Schusen le 5 Février 1853

Le Commissaire Voyer

[Signature]

Je certifie
ce pour être annexé à notre délibération
du 3 Mars 1853

Par l'Administration: Le Bourgmestre,
Le Secrétaire,
[Signature] y Colmont

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 31 Juillet 1858. 6187 N° 7886.

Le Ministre de l'Intérieur
Signé Ch. Rogier
Pour Copie Conforme,
Le Secrétaire général
des Ministères de l'Intérieur

[Signature]



Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120
Meters